



Dossier de candidature en vue d'une dérogation préfectorale **« Zone d'accueil du public en forêt » (ZAPEF)**

1 – MAÎTRE D'OUVRAGE ET GESTIONNAIRE

- Désignation du maître d'ouvrage
- Nom et coordonnées d'une personne responsable au sein de la maîtrise d'ouvrage
- Désignation du gestionnaire du site, nature de la relation entre le maître d'ouvrage et le gestionnaire
- Nom et coordonnées du responsable de la gestion du site

2 – DESCRIPTIF DU SITE

- Situation géographique
- Caractéristiques physiques du site (superficie, topographie, etc.)
- Maîtrise foncière (propriété, convention)
- Vocation du site et niveau de fréquentation (nb de visiteurs journaliers estimé)
- Zonage au PLU et protections réglementaires (site classé, protections environnementales, etc.)

3 – ÉVALUATION DU RISQUE FEU DE FORET

3.1 – Facteurs de risque

- Végétation

- Aérologie
- Pente et exposition
- Aléas (sources de départ de feu ou d'aggravation du feu sur le site et en amont du site par rapport au vent dominant) :
- Enjeux à protéger (situés sur le site ou en aval du site par rapport au vent dominant)
- Historique des feux sur le secteur

3.2 – Équipements DFCI existants sur le site et alentours

- Débroussailllements, coupures de combustible
- Routes et pistes
- Points d'eau
- Vision par les vigies
- Patrouilles par des véhicules porteurs d'eau

--

3.3 – Scénarios de feux les plus défavorables

- Arrivant sur le site (risque subi) :

- Démarrant sur le site (risque induit) :

4 – PROPOSITIONS POUR LA MISE EN SÉCURITÉ DU SITE

4.1 – Mesures à l'échelle du massif forestier concerné

- Diminution des aléas en amont par rapport au vent dominant

- Protection des enjeux en aval par rapport au vent dominant

- Équipements DFCI prévus au PIDAF, et leur niveau d'entretien

4.2 – Équipements à créer ou à renforcer sur le site

- Débroussaillage, coupures de combustible, éclaircies ou élagages des peuplements forestiers, périodicité des repasses, etc.

- Points d'eau et équipements hydrauliques

- Piste de bouclage périphérique réservée aux véhicules de secours

- Accès et circulation des véhicules de secours : barrières DFCI, largeur des voies, aires de croisement et de retournement

4.3 – Gestion de la fréquentation

Accès

- Les jonctions avec les voies ouvertes à la circulation publique sont-elles sécurisées (débroussaillage et modalités d'insertion) ?

- Les accès publics / secours sont-ils différenciés ?

- Accès des camping-cars autorisés ? Si oui, sur une aire de stationnement dédiée ?

Circulation

- Un plan de circulation a-t-il été établi ?

- Les véhicules entrant et sortant se croisent-ils facilement ?

Parkings

- Sont-ils proches des voies ouvertes à la circulation publique? Sont-ils sécurisés ?
- Quels sont les moyens d'éviter le stationnement sauvage sur les pistes, sur les accès, sur les voies publiques ?
- Quelle est la capacité totale des parkings ?

Piétons

- Les promeneurs sont-ils canalisés sur des sentiers aménagés ?
- Le public peut-il se disperser hors du site ?
- Quels sont les moyens de cloisonner et de sécuriser l'interface site / forêt ?

Surfréquentation

- Quelle est la capacité maximum du site (voitures et piétons) ?
- Ce maximum risque-t-il d'être dépassé ? Le cas échéant quelles sont les mesures pour limiter la surfréquentation ?
- Possibilité de manifestations périodiques ou exceptionnelles sur le site ?

Règlement interne

- Le site dispose-t-il d'un règlement intérieur ? Quels sont les moyens de contrôle associés ?

4.4 – Gestion du risque

Impératifs de gestion (décrire comment seront assurées les missions suivantes)

- Informer le public

- Connaître les réglementations et être capable de les faire respecter

- Pouvoir apprécier le risque feux de forêt

- Surveiller le site

- Alerter les secours et gérer une éventuelle évacuation ou confinement

- Définir des zones de confinement et/ou de rassemblement en fonction du site

Surveillance obligatoire

Qui ?

- Bénévoles ? Employés ? Prestataires ?

- Quelles qualifications ?

- Agents assermentés ou non ? Sinon comment recourir à des agents assermentés en cas de besoin ?

Quand ?

- Toute l'année ? Tout l'été ? Ponctuellement en journée orange, rouge ?
- Disponibilité, y compris les dimanches et jours fériés ?
- Formation ? Capacité à gérer une situation de crise ?

Comment ?

- Quels moyens de transport ?
- Quels moyens de communication sur site (radio, téléphone, mobile...) ?

Fermeture du site les jours à risque exceptionnel

Quand ?

- Moyens d'accès à la connaissance du risque par le gestionnaire ?
- Fermeture la veille ou le matin des jours à risque exceptionnel ?

Comment ?

- Quelle fermeture physique (barrières, etc.) ?
- Comment afficher la fermeture et informer le public ?
- Lors de la fermeture, comment faire sortir ceux qui seraient déjà sur le site, en évitant que de nouvelles personnes y pénètrent ?

Évacuation et/ou confinement

- Quelles sont les conditions et modalités de déclenchement de l'alerte, de l'évacuation et/ou du confinement dans l'éventualité d'un sinistre arrivant ou démarrant sur le site ?
- Quel est le plan d'évacuation et/ou de confinement ?
- Comment informer les promeneurs de la nécessité d'évacuer et/ou de se confiner (sirène, mégaphone, patrouille, etc.) ?
- Points noirs identifiés en cas d'évacuation (nécessité de manœuvrer, goulots d'étranglement, stationnement sauvage, etc.) et mesures envisagées
- Le réseau public routier est-il capable d'absorber une évacuation rapide ? Est-il en sécurité vis-à-vis du feu de forêt ?
- Le croisement avec les secours est-il possible (plan de circulation) ?

4.5 – Information et sensibilisation

- Support de sensibilisation disponibles en plusieurs langues
- Utilisation de pictogrammes (lesquels et où?)

Information à l'entrée du site

- Plan du site
- Sensibilisation au risque

- Principe de fermeture les jours à risque
- Plan d'évacuation en cas de sinistre
- Règlement intérieur

Information dans le site

- Matérialisation des limites de la zone ouverte au public (panneaux, clôtures, végétation, etc.)
- Fléchages de circulation et d'évacuation

Information hors du site

- Panneaux indicateurs, afin de guider les visiteurs vers la zone aménagée.

4.6 – Pérennité des mesures de mise en sécurité

- Programme d'entretien (descriptif, quantitatif, estimatif)
- Engagement du maître d'ouvrage à réaliser le projet, l'entretenir et le gérer

5 – ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

Plans de situation (échelle 1/25000è)

- Localisation du site dans le massif forestier
- Végétation sur site et alentours, inflammabilité et combustibilité
- Aléas et enjeux identifiés
- Équipements DFCI existants
- Aérologie
- Historique des feux

Plans de masse (à une échelle plus précise)

- Localisation de tous les bâtiments, installations et équipements sur site

- Signalétique
- Plan de circulation (véhicules, moyens de secours, piétons)
- Zones de confinement ou de rassemblement suivant la typologie du site
- Plan d'évacuation